

L'HISTOIRE DES RELATIONS FRANCO-ARMENIENNES

Cette histoire remonte aux premières croisades sous le règne des Rubéniens de Cilicie. Mais déjà à l'époque de l'Empire romain, nous rencontrons de nombreuses traces des relations **arméno-gauloises**.

Ces relations **millénaires**, présentent un certain nombre de particularités qui les rendent **privilegiées** : les relations arméno-françaises sont parmi les plus **anciennes**, elles n'ont jamais été interrompues et elles ont couvert toutes les sphères de relations entre les deux peuples.

Les **contacts linguistiques** entre ces deux peuples sont également intéressants. En français elles se sont traduites par des **ethnismes** arméniens (duduk, khatchkar, lavach, yaourt, etc.), et en arménien par plusieurs **emprunts lexicaux**.

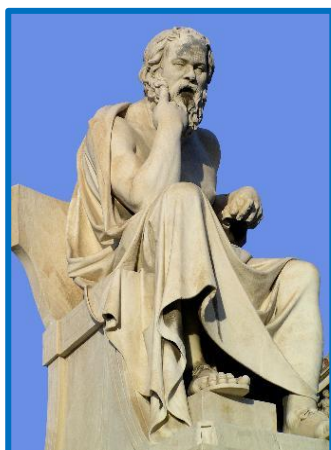
Donc, nous vous proposons **trois articles** qui portent sur quelques **particularités des relations** arméno-françaises.

LIRE LA SUITE....

NB : Parmi les langues indo-européennes La langue arménienne fait partie des **ISOLATS**:

<https://www.axl.cefan.ulaval.ca/monde/famindeur.htm>

PETITS EPISODES DE L'HISTOIRE DES RELATIONS ARMENO-GAULOISES



PROHAERESIOS (276-368) : Professeur arménien de rhétorique. Il était chrétien, originaire de Césarée qui enseigna à Athènes. Il était l'un des principaux sophistes de l'époque avec Diophante et Épiphane.

On sait bien que traditionnellement, on fait débiter les relations franco-arméniennes de l'époque des Croisades où des relations étroites entre la dynastie des Rubénides (arménien : Ռուբինեաններ) ou Roupénides, et le Royaume des Francs ont été établies. Mais ces relations sont beaucoup plus anciennes et remontent à l'époque de la Gaule historique c'est-à-dire à l'époque où la France s'appelait encore Gaule.

On peut donc parler des étapes des relations franco-arméniennes à travers la périodisation conventionnelle suivante :

1. Les relations arméno-gauloises (I-V^os.)
2. Période post gauloise (V-X^os.)
3. Période Cilicienne (XI-XIV)
4. Période post cilicienne (XV-XX)
5. Période de l'Arménie soviétique (1920-1990)
6. Période de l'Arménie indépendante (à partir de 1991 à nos jours)

Quel type de relations était-il possible entre les Arméniens et les Gaulois, deux peuples se trouvant géographiquement si loin l'un de l'autre ?

Il est à noter que les relations arméno-gauloises se réalisaient par l'intermédiaire de l'Empire Romain avec lequel la Grande Arménie entretenait des relations politico-militaires, commerciales et religieuses.

Dans l'armée romaine ils y avaient beaucoup de Gaulois qui, avec les soldats d'autres nationalités faisant partie de l'armée romaine, venaient souvent en Arménie pour combattre ensemble les ennemis communs, les Parthes, par exemple. Les Arméniens aussi, quant à eux, arrivaient jusqu'en Gaule pour aider les Gaulois à combattre les Germains.

On sait bien que les soldats sont souvent suivis par les marchands dont la présence est prouvée par les monnaies d'édition gauloise trouvées en grande quantité en Arménie.

S'agissant des relations culturelles, aujourd'hui nous vous présentons l'histoire de Parouyr Haykazn de son nom latin PROHAERESIUS.

Le futur empereur Julien (331-363) rencontre Parouyr à Athènes, brillant étudiant à ce moment, qui allait devenir l'un des plus grands savants de son temps. Devenu préfet des Gaules, Julien appelle Parouyr à Lutèce où il devient son conseiller et l'accompagne dans ses campagnes notamment l'expédition menée contre les Germains qui se termine par la glorieuse victoire de Strasbourg en 357. Mais Parouyr, fidèle à sa réputation d'ascète, mène toujours une vie exemplaire de travail et d'épargne. Brillant chercheur, philosophe et orateur de son temps, la capitale de l'Empire Romain lui érige une statue portant cette inscription : *Regina rerum Roma regi Eloquentiae.* (La reine des villes Rome au roi d'Eloquence).

Ainsi, Parouyr, philosophe, savant et orateur arménien bien connu de son époque, qui exerçait des activités scientifiques en Gaule puis à Rome, a été très hautement apprécié.

On lit Les premiers témoignages sur les Arméniens en Gaule dans "L'Histoire des Francs", de Grigor de Tour qui raconte la légende des 48 martyrs, dont l'authenticité est évoquée par un évêque arménien, Simon, qui en tant que témoin lui a raconté la destruction de la ville d'Antioche et les persécutions des Arméniens par les Perses. Simon lui-même fut fait prisonnier par les Perses, mais ses hommes envoyèrent une rançon au roi perse, qui libéra Simon. C'est ainsi qu'il parvient à échapper à la mort et à atteindre la Gaule

Un autre épisode est lié au Mgr Grigor Dalaratsi (Grégoire de Tallard). Il était originaire de la Grande Arménie. À la fin du IV^e siècle, il voyage en Orient pour répandre le christianisme. Il va à Jérusalem, à Rome, et arrive enfin la Gaule. Sur le chemin du retour en Arménie, il rencontre l'évêque de Gap, qui lui propose de continuer ses activités dans une église qu'il vient de consacrer. Grégoire accepte de servir fidèlement dans cette église jusqu'à la fin de sa vie (21 septembre 404), où il est mort juste pendant la messe.

L'église de Dalar a été rénovée en 1640. C'est aujourd'hui un monument historique. Il y a 6 grandes peintures sur le mur de l'autel central de l'église Saint-Grégoire, qui décrivent différents épisodes de la vie du saint propriétaire de l'église, Saint-Grégoire. Chaque année depuis 1970, la troisième semaine de septembre, les Arméniens de la région organisent un pèlerinage pour garder vivante la mémoire de l'évêque arménien, qui depuis de nombreuses années a œuvré pour la diffusion de la foi chrétienne en France. Les experts associent l'étymologie du toponyme Tallard (espace de verdure) au mot arménien dalar / դալար/.

Les relations entre les Arméniens et les Francs continuaient au Moyen Age et ont atteint leur apogée à l'époque des Croisades qui est considérée comme le début des relations arméno-françaises proprement dites.

LES EMPRUNTS DU FRANÇAIS EN ARMÉNIEN

Les rapports linguistiques franco-arméniens n'ont pas été constants au cours de l'histoire. Leur croissance ou leur déclin a été fonction de conditions, favorables ou néfastes, sur le plan des relations plus générales - d'ordre socio-économique, religieux, politique, commercial. Les emprunts du français en arménien peuvent être divisés en quatre périodes :

- Période cilicienne et post cilicienne,
- Période de l'arménien occidental littéraire du XIX^e siècle,
- Période soviétique du XX^e siècle (1920-1990),
- Période moderne, de la déclaration de l'indépendance en 1991 à nos jours.

1. Période cilicienne et post cilicienne : les particularités, dans la langue arménienne, des emprunts faits à l'ancien et au moyen français

La période du XII^e aux XIV^e siècles était très favorable aux emprunts. Des liens religieux, politiques, socio-économiques et autres existaient entre la France et l'Arménie et se sont traduits par des emprunts faits à l'ancien français. Il s'agit, en l'occurrence, d'emprunts **directs, sans intermédiaire**.

Du point de vue sémantique, les emprunts faits à l'ancien français reflètent des notions liées à la réalité médiévale et, de ce fait, ont perdu aujourd'hui leur valeur fonctionnelle. La majorité de ces emprunts à son équivalent arménien. Par exemple :

Chalonge - ջալոնջ - զանգաս,

Chaperon - ջաբրոն - վեղար

Chambre - ձամբո - դիվանատուն, etc.

Les mots empruntés au moyen français se distinguent également par un contenu principalement politico-administratif, religieux et socio-économique :

Archevêque- արծուէսք-արքեպիսկոպոս,

Prince – քրինձ-իշխան,

Lige – լիճ-ճորտ,

Mariage – մարիաճ-ամուսնություն,

Douaire- տուայր-օժիտ,

Bassine – պացին-կոնք, etc.

La majorité des emprunts faits à l’ancien et au moyen français sont des archaïsmes qui, ayant épuisé leur valeur sémantico fonctionnelle, ont été éliminés par la langue (բլայթ, լիճ), tandis que des équivalents arméniens existent pour le reste (մարիաճ-ամուսնություն, տուայր-օժիտ, պացին-կոնք).

Du point de vue de la transcription phonique, les emprunts à l’ancien et au moyen français reflètent de manière générale le système phonétique du français médiéval. Citons à titre d’exemple : chastel (ancien fr.) - chanoine (moyen fr.) - ջանուն, registre (ancien fr.) - ընեճիստր, harnais (moyen fr.) - հառնէզ, douaire (moyen fr.)- տուայր, etc.

Du point de vue morphologique, les emprunts faits à l’ancien et au moyen français sont principalement des substantifs, les adjectifs, les adverbes et les verbes y étant relativement moins nombreux.

Les adjectifs et les adverbes non plus n’ont pas subi de conversion morphologique : quite -քիթ (exempt), ribalt - ըռիպալտ (escroc), etc.

Une conversion morphologique partielle est observée parmi les verbes ; elle s'est manifestée par la substitution des suffixes des verbes français par ceux propres aux verbes arméniens (er-ել) :

Plaidoyer – բլայթել,

Galoper- կալօպել,

Châtier – ջաստելս այլն:

Les relations religieuses, socio-économiques, politiques et commerciales établies entre la France et le Royaume arménien de Cilicie, l’action de la cour, des fonctionnaires d’État et officiels francophones, ainsi

que les traductions effectuées à partir de l'ancien français ont également joué un rôle majeur dans l'infiltration des emprunts.

2. Période de l'arménien occidental littéraire du XIX^e siècle

Durant cette période, les liens franco-arméniens non seulement se poursuivent, mais aussi deviennent plus efficaces. Les Français menaient une politique active en Orient : ils fondaient des compagnies commerciales, maritimes, ferroviaires, ouvraient des écoles, créaient des journaux. Les jeunes Arméniens étaient nombreux à partir faire des études dans les universités de France. « Même à Paris, une imprimerie, des journaux, des écoles et des compagnies arméniennes furent créées », note H. Adjarian, en poursuivant : « L'enseignement du français fut officiellement introduit dans toutes les écoles de l'Orient et un nombre important d'œuvres de la littérature française fut traduit en arménien. Ici débute la grande influence de la langue, de la littérature, de la science et de la pensée françaises sur les Arméniens occidentaux, et de nombreux mots, voire le mode de pensée de la langue française, s'introduisent dans la littérature arménienne.¹ ». L'influence du français sur l'arménien s'opérait principalement à travers les liens littéraires et culturels, ainsi que les rapports commerciaux. Ce qui explique le nombre réduit d'emprunts au français populaire et la présence, essentielle, d'emprunts littéraires qui couvrent tous les domaines de la vie et du quotidien.

Selon H. Adjarian, le nombre d'emprunts faits au français au cours de cette époque atteint 180. « Une partie d'entre eux se sont infiltrés aussi en Arménie-même », remarque H. Adjarian : « Il pourrait sembler vain de chercher des emprunts au français au milieu des Arméniens du Nouveau Nakhitchevan et du Caucase. Cependant, au contraire, ces emprunts forment un nombre assez considérable parmi eux aussi, mais ils se sont tous introduits dans la langue à travers le russe et avec des modifications russes. Rappelons-nous, à titre d'exemple, le mot français « côtelette », répandu à travers toute la Russie et le Caucase, mais sous sa forme et sa signification russifiées, en se transformant en [katlet] (les « o » caducs devenant « a » en russe) sur le plan phonétique et désignant « viande hachée cuite à la poêle », tandis que le mot français désigne la viande entière ». /H. Adjarian, 1951 : 35/

D'après A. Barlezizian, de la traduction d'un seul auteur français, Victor Hugo, l'arménien a hérité 234 emprunts, 122 calques de mots, 64 calques d'expressions figées, 5 locutions phraséologiques, 1 proverbe, 31 calques de mots avec expression figée, 10 calques de sens.

Les emprunts et les calques introduits dans l'arménien occidental littéraire au XIX^e siècle présentent l'image générale suivante : 5001 calques, 384 calques partiels et 1205 emprunts. /A. Barlezizian, 1986 : 78/.

¹

3. Période soviétique du XX^e siècle (1920-1990)

La période s'étendant de la moitié du XIX^e siècle à l'établissement des Soviétiques en Arménie en 1920 est considérée, dans l'histoire de l'évolution de la langue arménienne, comme la quatrième sous-période, celle de l'époque moderne (achkharhabar) et de l'arménien à deux branches. Cette sous-période est caractérisée par le triomphe de l'arménien littéraire moderne. L'un des traits principaux en est l'éviction du grabar (l'arménien classique), très rapide chez les Arméniens orientaux et relativement lente chez les Arméniens occidentaux.

Les emprunts faits au français dans la version arménienne orientale de la langue littéraire durant l'époque soviétique sont également remarquables. E. Aghayan observe que c'est avant tout par l'intermédiaire du russe que les peuples de l'Union soviétique s'initient au progrès de la science et des technologies, aux événements sociopolitiques, aux nouveaux domaines de l'économie populaire et à toutes les autres actualités. Par conséquent, il n'est pas étonnant que les mots liés à ces sujets aussi, s'il faut en emprunter, soient empruntés au russe.

La plus grande partie des mots russes présents dans l'arménien moderne sont des emprunts intermédiaires, des soi-disant « mots internationaux » que le russe a empruntés et continue à emprunter aux langues européennes.

Les emprunts de l'arménien aux français, faits à l'époque soviétique par l'intermédiaire du russe, concernent tous les domaines de la vie et du quotidien.

Il est intéressant de constater qu'en empruntant au russe tel ou autre mot, l'arménien emprunte également le sens que le russe lui-même a pris au français. Par exemple, régisseur – режиссер – ռեժիսոր désigne en français la personne à qui incombe la responsabilité pour le film ou le spectacle, tandis qu'en russe et en arménien, le sens de ce mot coïncide avec celui du « metteur en scène », à savoir la personne tournant le film ou mettant en scène le spectacle (en français, cela correspond aux termes « réalisateur, metteur en scène », ou bien « producteur », lorsqu'il s'agit de la radio et de la télévision).

Pionnier -пионер – պիոներ : en arménien et en russe, le mot désigne le membre d'une organisation de jeunesse soviétique, alors qu'en français, c'est « la personne ayant été la première à faire quelque chose dans un domaine, l'instigateur, le créateur ».

Une telle discordance sémantique est observée aussi entre le mot « journal » en français et ses équivalents en russe et en arménien. Dans la langue française, le « journal » a le sens de « publication quotidienne », tandis qu'en russe et en arménien, il est employé au sens de « mensuel ».

L'étude des emprunts sémantiques d'un point de vue anachronique présente aussi un intérêt particulier. Par exemple, le mot "galop" - "կալոփ", emprunté au moyen français, désignait au Moyen Âge la course du cheval et, naturellement, c'est ce sens que le moyen arménien avait emprunté au français. Ensuite, le sens du mot s'étant élargi, le mot "galop" a commencé à signifier « type de danse, de musique » très en vogue au XIX^e

siècle. Au XIX^e siècle, l'arménien emprunte encore une fois le mot « galop », pourtant cette fois-ci, pas au sens de « l'allure du cheval » mais de « type de danse et de musique ».

Les avis des linguistes étudiant les unités de mots empruntés au français divergent quant à la période de tel ou autre emprunt. Cela serait lié au problème de division de l'ancien français en périodes (IX^e-XIII^e siècles ou IX^e-XIV^e siècles). À titre d'exemple, il y a deux points de vue concernant la période d'emprunt du mot « պարոն » (« baron »). Le dictionnaire de St. Malkhassiants attribue cet emprunt à l'ancien français, tandis que H. Adjarian le considère comme un mot emprunté au moyen français. L'étymologie du mot « baron » est expliquée de manière intéressante par Jean Batany². Celui-ci écrit : « « Baron » est un mot d'origine allemande, qui signifie « homme libre, guerrier ». Dans l'ancien français, c'était le nom le plus vague et imprécis donné aux représentants de la noblesse féodale. « Seigneur » désignait l'autorité, l'influence, tandis que « vassal » portait un sens de subordination ; « chevalier » avait une valeur sociale et « gentil » un caractère moral lié à la noblesse. « Baron » désignait toutes ces notions, en mettant l'accent sur la virilité. Le mot a souvent été employé pour parler de saints ; en même temps, il oppose l'homme à la femme, cette dernière appelant son conjoint « mon baron », au lieu de « mon mari ». En tant qu'adjectif, le mot a été employé dans le but de désigner le courage ou diverses caractéristiques morales. C'est à la fois un titre de petite noblesse quine gardera, à la fin du Moyen Âge, que cette acception intermédiaire entre le « comte » et le « chevalier ». Mais au XII^e siècle, le mot était usité pour désigner la grande noblesse aussi. » Selon H. Adjarian, « baron » est un titre hérité de l'époque cilicienne. Dans l'arménien littéraire moderne, le mot est devenu un simple titre honorifique, à l'instar du « monsieur » français qui, à l'époque, signifiait lui aussi « seigneur, maître », mais qui n'est aujourd'hui, plus qu'un simple titre honorifique. Dans l'arménien littéraire oriental, afin de distinguer le titre de noblesse du simple titre honorifique, il est d'usage d'écrire « baron » dans le premier cas, tandis que « paron » est réservé pour un emploi ordinaire. /H. Adjarian, 1951 : 48/.

À l'époque moderne, « paron » est dans l'arménien oriental un titre honorifique donné aux citoyens d'Arménie, et son ancien sens de « titre de noblesse » a été écarté de la langue parlée, étant mentionné par les dictionnaires comme « archaïque ».

L'emprunt du mot « bourgeois » est également intéressant.

Bourgeois (ancien fr.) - le mot est désigné chez St. Malkhassiants et R. Ghazarianen tant qu'unité de mot empruntée à l'ancien français : բուրձեւ/պուրձեւ .

Bourgeois (պուրձեւ) - d'après Adjarian, il s'agit d'une unité de mot empruntée au moyen français.

Bourgeois - les rédacteurs de dictionnaire modernes le mentionnent en tant qu'unité de mot empruntée au français moderne par l'intermédiaire du russe (St. Malkhassiants) lorsqu'il s'agit de l'arménien oriental, et en tant qu'emprunt direct, sans intermédiaire dans l'arménien occidental.

L'idée est juste également dans le cas du mot "Մարշալ" ("maréchal") :

Marschall (ancien fr.) – մարաշալստ

Maréchal - մարեշալ, մարեշալ (arm. occidental)

Maréchal - մարշալ (arm. oriental)

Les emprunts au français de cette période retiennent l'attention du point de vue de l'assimilation phonétique.

« Les mots empruntés sont introduits par l'intermédiaire du russe, parfois même empruntés directement au russe, ce qui, par conséquent, rend le russe non seulement une langue emprunteuse mais aussi une langue intermédiaire. Le russe soumet les mots étrangers à ses règles sur les plans de la phonétique, de la morphologie et de la formation des mots, souvent met plus de clarté et de précision dans leurs sens et les met en pratique. L'arménien les accueille du russe comme des formes déjà prêtes qui ne nécessitent presque plus de modifications majeures. Ainsi, les mots étrangers s'introduisent dans la langue arménienne après avoir subi les modifications appropriées en russe, et la nécessité de travailler dans cette direction baisse donc considérablement », écrit H. Ohanian. /H. Ohanian, 1982 : 36/.

L'opinion d'Ed. Aghayan à ce propos est différente : « Les emprunts indirects de l'époque soviétique subissent en arménien les changements phoniques propres à l'arménien, s'adaptent aux particularités phonétiques de l'arménien, « s'arménisent » : par son système phonétique riche, l'arménien arrive très souvent à exprimer plus fidèlement le mot emprunté du point de vue de sa correspondance à la langue source, en l'occurrence le français. ». /Ed. Aghayan, 1984 : 79/.

Par leur forme phonétique et leur contenu sémantique, les emprunts de l'arménien occidental sont directs, tandis que les emprunts de l'arménien oriental sont indirects, donc russifiés.

Cependant, dans certains cas, il est difficile d'affirmer que tel ou tel autre emprunt de l'arménien oriental au français est direct ou qu'il est parvenu par l'intermédiaire du russe. Par ailleurs, il est tout à fait possible que ces mots soient passés à l'arménien oriental par l'intermédiaire de l'arménien occidental, à travers la traduction littéraire ou les échanges directs. Par exemple :

<i>Français</i>	<i>arm. occidental</i>	<i>Russe</i>	<i>arm. oriental</i>
Album	ալպոս	альбом	ալբոս
Franc	ֆրանք	франк	ֆրանկ
Zigzag	զիկզակ	зигзаг	զիզզագ

Gaz	կազ	газ	գազ
Manifeste	մանիֆեստ	манифест	մանիֆեստ
Maçon	մասոն	масон	մասոն

Un autre fait curieux est que dans les dictionnaires parus plus tôt, beaucoup de mots que St. Malkhassians mentionnait en tant qu'emprunts passés à l'arménien par l'intermédiaire du russe apparaissent comme des emprunts directs faits au français. Citons à titre d'exemple des mots tels que սրննենսն (abonné), սնեկսոդոսն (anecdote), սնսսսմբլ (ensemble), սնսրսկսն (entracte), բսլետ (ballet), գսրսսժ (garage), դետսն (dépôt), էկրսն (écran), կսրփնետ (cabinet), կսդետ (cadet), կսֆե (café), նոսսնսն (nuance), շսռլսսսսն (charlatan), շսնսսսժ (chantage), ռեժիմ (régime), ռեժիսոսր (régisseur), տերսսս (terrasse), տերոսր (terreur), տիր (tir), ֆոն (fond), etc. Ces mots sont considérés par St. Malkhassians comme des emprunts introduits dans la langue arménienne par l'intermédiaire du russe, et comme des emprunts directs, sans intermédiaire par M. Haroutunian. Notons également que si telle ou telle autre unité de mot empruntée au français, avant d'être employée dans l'arménien oriental, a été déjà employée dans l'arménien occidental - qu'il s'agisse de la littérature traduite ou du langage parlé - et été incluse dans les dictionnaires, ce n'est pas exclu que ce mot soit passé à l'arménien oriental par l'intermédiaire de l'arménien occidental. Tel est le cas pour les mots էսդիկետ (étiquette), ռեժիմ (régime), ֆոն (fond) etc. En même temps, nous ne pouvons pas négliger non plus le rôle des Arméniens de France rapatriés dans l'introduction de mots français en arménien.

4. Période moderne : de la déclaration de l'indépendance en 1991 jusqu'à nos jours

À partir des années 1990, les relations linguistiques franco-arméniennes ont franchi une nouvelle étape de développement. Bien que 26 ans ne soient pas un délai très important pour repérer des particularités linguistiques, des symétries intéressantes apparaissent dans les rapports linguistiques franco-arméniens :

1. Les relations linguistiques franco-arméniennes sont devenues directes, sans intermédiaire.
2. La langue arménienne a acquis une importance et une réputation croissante dans ces relations.
3. Le français-arménien demeure la direction principale de l'interaction linguistique, mais un certain progrès est observé dans le sens opposé qui se manifeste notamment par l'augmentation de mots arméniens introduits en français tel que "lavach", "matsoun", "doudouk", "khatchkar", "piperte", "avélouk", etc.
4. Parmi les emprunts du français, l'importance des sigles a augmenté : UFAR (Université Française en Arménie), MSF (Médecins sans frontière), Kasa (fondation humanitaire suisse), Vifax (nouvelle méthode

d'enseignement de la langue associant le visuel et l'audio : vidéo+fax), SPFA (association de bienfaisance française), etc.

5. Le processus d'emprunt au français par l'intermédiaire du russe se poursuit également. S'y ajoutent les emprunts au français introduits en arménien par l'intermédiaire de l'anglais.

6. L'étape moderne est assez prometteuse du point de vue du développement des liens linguistiques franco-arméniens. Les mots français s'introduisent en arménien sous forme de xénismes ou d'emprunts. Mentionnons quelques emprunts modernes de l'arménien au français : ժաղող- j'adore (parfum), գլաս- glacé (café à la glace), քամաբեր (camembert), էքսպո- expo (exposition), etc.

Les relations franco-arméniennes continuent de se développer avec succès dans tous les domaines de la vie et du quotidien, et les emprunts récents faits au français en fournissent des preuves manifestes.

« EMPRUNTEME », UNE FORME « CACHEE » DE L'INTERACTION LEXICALE ENTRE LE FRANÇAIS ET L'ARMENIEN

Les langues, tout comme les peuples qui les portent, ne sont pas isolées, séparées les unes des autres. Chaque langue, au cours de son évolution historique, se trouve en interaction permanente avec d'autres langues, et l'influence réciproque qu'elles exercent en est le résultat. Ces interactions et interférences entre les langues peuvent être de natures diverses, à l'instar des contacts et des rapports entre les peuples.

La forme la plus évidente de l'interaction linguistique est celle observée au niveau lexical qui peut se manifester par des empruntèmes, des barbarismes et des emprunts ou des calques et des semi-calques, ainsi que la traduction libre.

Parlant des emprunts linguistiques, A. Dauzat remarque que très souvent, c'est le fait d'emprunter à des peuples voisins le mot désignant un objet nouveau avec l'objet lui-même qui est considéré comme la forme d'emprunt la plus simple. Là, il s'agit du célèbre cas d'emprunt « par obligation » ou « par nécessité ». Pourtant, comme A. Dauzat le note à juste titre, il est également possible que la langue n'accepte pas le mot étranger et nomme l'objet lui-même, comme dans le cas du mot « *dinde* » (poule d'Inde) en français. /А.Доза, 1956:136/.

C'est justement ce dernier phénomène que nous appelons « empruntème ».

Donc, l'empruntème est la forme d'interaction lexicale où la communauté linguistique donnée recourt à ses propres moyens internes, à savoir sa propre perception linguistique du monde et ses propres règles de formation des mots, pour nommer des realia étrangères.

Ce terme est employé pour la première fois pour pouvoir décrire le phénomène linguistique défini ci-dessus. Le terme équivalent arménien /փոխառույթ/ est également proposé par nous.

Autrement dit, les « empruntèmes » sont des mots nouvellement créés dans la langue qui sont internes (conformes à la structure de la langue) par leur forme et extérieurs à la langue par leur contenu puisque désignant des realia d'une autre aire ethnolinguistique.

Deux conditions préalables sont nécessaires à l'établissement d'un « empruntème » :

1. Absence ou faible présence d'une langue de communication
2. Rôle important du peuple donné dans l'un des domaines de la vie du peuple ayant créé l'« empruntème ».

Observons les « empruntèmes » arméniens identifiés dans les langues latine et française, résultat des rapports extralinguistiques arméno-romains et franco-arméniens qui désignent différentes realia arméniennes :

Armeniaca (lat.) – abricot, fruit arménien

Armenium (lat.) – minerai de couleurs bleue et rougeâtre de grande valeur dont les riches ornaient les cloisons de leurs villas.

Les « empruntèmes » arméniens au sein de l'ancien français font leur première apparition au Moyen Âge, grâce aux liens étroits établis entre le royaume arménien de Cilicie et la France. À l'époque médiévale, l'Arménie était connue parmi les Français comme un pays extraordinaire qu'ils appelaient (H)ermenie, et ses habitants, (h)ermains. Héthoum l'historien aussi, dans son ouvrage « La Flor des Estoires d'Orient », appelle l'Arménie Ermenie. « Du royaume d'Ermenie » : ainsi s'intitule le neuvième chapitre de la première partie de son ouvrage /Գ. Կարապյան, 1987:45 /

Il est curieux de constater que le mot (h) ermin seul a donné naissance à plusieurs nouveaux mots en français dont même un prénom :

Hermine – 1. Rat d'Arménie,

2. bande fabriquée à partir de la fourrure de cet animal, destinée à être employée dans le cadre d'une cérémonie médiévale précise

3. manteau de fourrure d'hermine dotée d'une signification héraldique distinctive.

Les soldats et les marchands français, en découvrant en Arménie cet animal inhabituel pour eux, l'ont appelé rat d'Arménie. Le mot *Herminette* est défini comme :

1. Hache du charpentier ou du tonnelier, à fer recourbé
2. Le pelage estival du rat d'Arménie (l'hermine).

La deuxième acception citée démontre clairement que le mot *herminette* est la forme dérivée de la racine *hermine* ce qui permet d'argumenter la soi-disant « naissance » de ce mot au sein même de la langue française.

Il est connu que les bâtisseurs français appréciaient hautement l'architecture arménienne et connaissaient ses chefs-d'œuvre. C'est pour cette raison qu'au XIV^e siècle, le roi français Philippe III le Hardi fait venir des maçons arméniens afin de construire son château et des églises, ainsi que des vigneron arméniens afin de développer la vinification en Bourgogne.

C'est aussi ce que témoigne F. Macler en évoquant les graffitis de la cathédrale de Bourges, etc. / F. Macler 1900 :46 /.

Ne connaissant pas ce type de hache et le rencontrant pour la première fois chez les bâtisseurs arméniens, les Français l'ont nommée *herminette* (hache arménienne).

Apparemment, l'explication donnée par le dictionnaire Larousse, à savoir hache du charpentier ou du tonnelier, ne tiendrait pas du hasard non plus.

Selon une autre interprétation, cet outil devrait son nom à la ressemblance de son fer recourbé avec le museau de l'animal appelé hermine.

Et la forme (racine + é(e)), et le contenu de l'adjectif *herminé* – signifiant noirâtre, tirant vers le noir, ce qui fait apparemment allusion à la couleur du pelage hivernal de l'hermine - attestent sa provenance de la racine (*h*)*ermine*. Considéré comme archaïsme, ce mot n'est plus inclus dans les dictionnaires modernes.

L'histoire de l'origine du mot *ermin* n'est pas moins intéressante. À l'époque médiévale, il désignait le droit d'entrée et de sortie des marchandises de rigueur dans les ports. L'existence de ce mot est le témoignage éloquent du rôle des marchands arméniens dans les ports français. La perte de leur rôle et de leur importance s'accompagne de la diminution progressive de la valeur du mot aussi, jusqu'à son exclusion des dictionnaires modernes.

Le prénom *Herminie* retient également l'attention du fait de son origine. Celle-ci aussi remonte au Moyen Âge et signifie « Arménienne, demoiselle d'Arménie ». Rappelons à cette occasion les témoignages de G. Alichan, de F. Macler ou des autres sur le fait qu'à l'époque médiévale, « presque toutes les reines de Jérusalem étaient ou bien Arméniennes ou bien d'origine arménienne, des liens d'amitié et de famille s'étant établis entre le royaume arménien de Cilicie et Jérusalem »³. En amenant les

jeunes filles arméniennes à Jérusalem, on les appelait demoiselle arménienne, Arménienne, demoiselle d'Arménie : Herminie.

1. H. Acharian considère le prénom *Herminée* (Հերմինէ) en arménien comme un emprunt au français, en faisant référence à l'héroïne du poème du Tasse « Jérusalem libérée » et en lui attribuant comme origine première le prénom Yermonée. /Հ.Աճառյան,1946:149/.

Tout en nous accordant avec H. Acharian sur son point de vue d'après lequel le prénom Herminée serait emprunté au français, nous ne partageons pourtant pas son avis quant à sa provenance du prénom Yermonée.

Abordons maintenant le sujet d' « empruntèmes » français formés au sein de l'arménien.

Bien que l'influence du français sur l'arménien se manifeste généralement à travers des emprunts et des calques, des « empruntèmes » français sont également observés dans la langue arménienne. Notons en particulier les mots « *ֆրանկ* » (prononcé [frank]) et « *փրանգի* » (prononcé [prangi]).

Le mot « *ֆրանկ* », en tant qu'empruntème français, signifie en arménien *catholique*. Dans l'esprit des Arméniens, le catholicisme « se matérialisait » à travers les Francs, et en attendant d'emprunter le mot catholique, ils l'ont doté de leur propre mot : *ֆրանկ*.

Le mot « *փրանգի* » - encore un « empruntème » français en arménien signifiant « mal français », c'est-à-dire, syphilis - présente un intérêt encore plus grand du point de vue de la formation des mots.

Le même schéma de formation des mots est observé ici aussi : avant d'emprunter le mot syphilis, les Arméniens ont appelé *փրանգի* cette maladie rencontrée chez les Français et qui ne leur était pas connue. Initialement, il s'agissait d'un groupe de mots : « mal de Français ». Plus tard, le second composant a été omis, laissant le premier composant seul pour désigner le phénomène. La « poule d'Inde » constitue un cas identique où le mot « poule » a été écarté, et toute la signification de ce groupe de mots a été condensée dans le composant « d'Inde ». Ayant subi par la suite un changement d'orthographe, celui-ci est devenu « dinde ».

Le mot *Desarméniens* est un autre « empruntème » arménien en français qui, à notre avis, serait né d'abord en tant que groupe de mots : « village des Arméniens ». Ensuite, le composant « village » ayant été supprimé suivant le même principe, le reste aurait subi un certain changement d'orthographe en devenant « Desarméniens ».

D'ailleurs, le phénomène évoqué plus haut propre à la formation des mots n'est pas le privilège exclusif de la formation des « empruntèmes ». Le vocabulaire arménien comprenait des groupes de mots du genre subst. (au génitif) + subst. (au nominatif) dont le composant au nominatif a disparu avec le temps, en laissant le substantif au génitif seul, comme dans des exemples tels que *կաղնու ծառ* (arbre de fruit de

chêne) - կաղնի (chêne), դեղձի ծառ (arbre de pêche) - դեղձի (pêcher), քոչարի պար (danse des « kotchars ») - քոչարի (« kotchari » comme le nom de la danse elle-même), etc.

Pour la formation d'un « empruntème », le caractère extraordinaire, inhabituel de l'objet ou du phénomène nommés est une condition importante puisque c'est ce qui attire l'attention du peuple créant le mot. De manière générale, il s'agit d'objets et de phénomènes propres à l'espace géographique, aux conditions climatiques, au mode de vie de l'un des peuples en interaction qui sont extraordinaires pour les peuples en contact avec lui.

La référence à l'origine, à la provenance ou à l'appartenance de l'objet ou du phénomène nommés contenue dans le mot sert d'une sorte d'« indice » spécifiant qu'il s'agit d'un « empruntème » : *dinde* – poule d'Inde, *hermine* – rat d'Arménie, *փռուկ* – mal français, *arénite* – pierre d'Arménie, etc.

En tant que témoignage intéressant des relations franco-ciliciennes (du royaume arménien de Cilicie), citons l'« empruntème » *cilice* qui désigne une cape faite à partir de crin de chèvre de Cilicie portée lorsqu'on faisait pénitence. Quant à la formation des « empruntèmes » *arabesque* et *sarrasin*, ceux-ci sont le résultat des relations franco-arabes à l'époque médiévale. Bien que le mot *arabesque* soit introduit en français par l'intermédiaire de l'italien, il a été créé dans celui-ci aussi en tant qu'« empruntème » signifiant « ornement ou figure en courbes » ou bien « ornement arabe ». Quant au mot *sarrasin* - nom donné, au Moyen Âge, par les Français, aux musulmans d'Orient – celui-ci constitue un « empruntème » par sa seconde acception qui veut dire « blé noir ».

Remarquons d'ailleurs que dans le français moderne, les objets et les phénomènes caractéristiques à l'Arménie sont exprimés dans la plupart des cas à travers des groupes de mots, bien que des « empruntèmes » tels que « *arménite* – pierre d'Arménie » existent également.

1. *Bol d'Arménie* – type d'argile ocreuse rentrant dans la composition des colorants utilisés pour faire des fresques
2. *Terre d'Arménie* – type de terre rougeâtre très connue
3. *Côtes arméniens* – cette matière était connue encore aux Romains qui lui donnaient la prédilection parmi toutes les autres pour le polissage de leurs célèbres statues. Elle était également utilisée pour polir des perles et d'autres pierres précieuses.
4. *Tambour arménien* – il s'agit d'une astuce architecturale employée pour la première fois par l'architecte arménien Tiridate. La cathédrale Sainte-Sophie construite par l'empereur Justinien s'étant écroulée suite à un tremblement de terre, les architectes n'arrivaient pas à restaurer le dôme de manière à ce qu'il ne s'effondre pas. Alors, au lieu de colonnes, Tiridate employa les quatre coins de la cathédrale sur lesquelles il fit dresser de grands blocs de pierres quadrilatères qui servirent de base aux quatre extrémités du dôme. C'est ce qu'on appelle dans l'architecture *tambour arménien*.
5. *Papier d'Arménie* – papier parfumé, etc.

De nos jours, la formation d' « empruntèmes » n'est plus un phénomène vivace ce qui s'explique par les raisons suivantes :

1. Il y a toujours une langue de communication entre les peuples ce qui enlève la nécessité de nommer dans sa propre langue les objets et les phénomènes étrangers, ce qui n'était pas le cas aux étapes premières des échanges humaines.
2. Les objets et les phénomènes inconnus, étrangers et extraordinaires sont présentés au public par l'intermédiaire de la télévision et de la presse, donc il n'est plus nécessaire de créer des noms pour eux dans sa propre langue.
3. Le mécanisme de la formation des « empruntèmes » est resté le même, à savoir, l'objet ou le phénomène sont appelés d'après leur provenance ethnique ou géographique ; pourtant actuellement, ce procédé de formation des mots est utilisé par le peuple-même ayant donné naissance à l'objet ou au phénomène en question, afin de souligner l'origine de celui-ci.

Par exemple :

Armenicum – médicament inventé par des médecins arméniens et employé comme traitement contre le virus du sida.

Armeno – marque de chaussures de production arménienne etc.

Tout de même, ce type de formation lexicale continue à être parfois employé afin de nommer des objets et des phénomènes étrangers, comme par ex. dans les cas suivants : *Ֆրենչ* (prononcé [frentch]) - 1. Manière spécifique de pose de vernis à ongles employée dans les soins des mains ; 2. type de manteau court etc.

Vartouhi PETROSSIAN

Docteur en linguistique, maître de conférences

Responsable de la Francophonie à SPFA